

Complément d'enquête • Complément d'enquête

L'émotion est grande lorsque des mortiers provenant du jointement de la voûte sont trouvés sur le sol de la nef ...

Pour faire face à la situation, une solution ultime et draconienne est retenue en 1996 : construire au niveau de la naissance des voûtes un platelage de sécurité, destiné - à titre provisoire - à contenir tout éventuel effondrement des voûtes, tout en laissant la nef ouverte au culte à l'exception des échafaudages latéraux soutenant ce platelage.

Recherches préalables à la restauration

Afin de connaître la maçonnerie des fondations, des sondages géotechniques sont entrepris au pied des murs de l'église, pour étudier la nature géologique du sous-sol et la profondeur des fondations. Des carottages - prélèvements cylindriques réalisés à l'aide de foreuses à l'intérieur des maçonneries - sont entrepris à tous les niveaux pour en connaître la composition et l'état.

L'ensemble des données rassemblé dans un rapport géotechnique, permet de définir la méthodologie et de déterminer la composition des coulis d'injection nécessaires à la régénération de ces maçonneries.

D'autre part, des sondages permettent de recueillir des informations sur les deux cryptes inaccessibles du transept, cryptes voûtées, desservies à l'origine par d'étroits escaliers droits débouchant sur la croisée du transept et obturés par la suite. Une bonne connaissance de ces cryptes est en effet indispensable avant toute consolidation des fondations de la nef.

Le parti de restauration de la nef

Le principe retenu est de consolider l'ensemble des maçonneries - fondations et superstructures - pour servir de support stable aux voûtes déjà précédemment consolidées, tout en revenant à la structure d'origine de l'église comprenant nef unique et chapelles latérales indépendantes, attestée par le plan de Rennes établi en 1726 par Forestier.

Ce retour à la structure d'origine s'impose en effet : l'épure de descente des charges, établie par la statique graphique, montre en effet une résultante oblique passant dans le vide des passages créés, au début du XIX^e siècle, dans les murs des chapelles latérales pour former des bas-côtés, ce qui avait affaibli leur rôle structurel. Le remplissage de ces passages permet aux murs de retrouver leur fonction de murs-contreforts, destinés à reprendre les poussées des voûtes de la nef.

La démolition de la lourde tribune supérieure d'orgue (en béton) qui surmontait la tribune d'origine, permet d'alléger les charges sur les maçonneries en redonnant au volume intérieur de la nef son aspect initial.

Enfin, la consolidation des parements intérieurs de la nef est complétée par le remplacement des tuffeaux brisés et par un badigeon général au lait de chaux, opération qui redonne aux parements leur éclat d'origine.

En conclusion, une étape importante vient donc d'être franchie dans la restauration d'un édifice majeur de la ville de Rennes.

Il faudra poursuivre par la restauration intérieure du transept et du chœur et aussi, bien sûr, par la restauration de la façade occidentale à deux tours.

Hervé CHOUINARD

Les chapelles latérales dont les murs de séparation contribuent la voûte, ont été reconstituées

Et l'orgue ?

M. Eric CORDE membre de l'Association pour l'Orgue (APO 35) - par qui nous avons su que l'ancien orgue de la chapelle du lycée avait été remonté à Saint-Vincent-sur-Oust - nous a fourni des informations sur l'orgue de Toussaints.

Cet orgue, restauré et agrandi par Othon WOLF en 1952 (d'où la tribune en béton), a été endommagé, lors de travaux dans l'église, dès la fin des années 1970, au point de ne plus être jouable.

Il a fait l'objet d'un démontage partiel pour diagnostic en 2000. Certains des éléments ont ensuite purement et simplement disparu de leur lieu de stockage. Le facteur d'orgue Thierry LEMERCIER a démonté ce qui restait en 2013.

Il n'est pas envisageable de remonter cet orgue. Il peut néanmoins être réutilisé en "pièces détachées".

On a évoqué à ce sujet, d'en faire bénéficier l'orgue de l'église de Bruz, lui aussi construit par Othon WOLF, et qui attend depuis 1954 d'être complété ...

On peut souhaiter qu'un grand orgue trouve de nouveau sa place sur la tribune restaurée. Mais le prix d'un nouvel instrument est tel, que l'opération risque de ne pas être prioritaire, eu égard aux autres travaux de restauration souhaités.

A. Thépot



CL-AT